



Commission des finances

Distr. limitée
6 mai 2009
English
Original : anglais

Quinzième session

Kingston

25 mai-5 juin 2009

Mesures d'économie prises par le Secrétariat

Rapport du Secrétaire général

1. Le présent rapport sur certaines des mesures d'économie prises par le Secrétariat a été établi comme suite à la demande formulée par la Commission des finances à la quatorzième session de l'Autorité internationale des fonds marins.

I. Location et entretien des locaux

2. Le Secrétariat emploie actuellement une société de sécurité qui assure la sécurité du bâtiment du siège et dont les gardes non armés sont présents sur le site 24 heures par jour et 365 jours par an. On envisage la possibilité de réduire le nombre de gardes à compter de juillet 2009, date prévue de la mise en service d'un système électronique de détection d'intrus et de contrôle d'accès. L'Autorité devrait pouvoir économiser ainsi environ 20 % du montant total des dépenses de sécurité inscrit au budget pour l'exercice en cours (84 600 dollars), soit 16 920 dollars.

II. Communications

3. Le coût des communications fait partie des objets de dépense qui ont enregistré une augmentation notable au cours des trois derniers exercices, essentiellement en raison de l'augmentation du coût des communications interurbaines et internationales (73 800 dollars pour l'exercice 2007-2008), qui sont indispensables au travail de l'Autorité. Il est prévu de commencer à utiliser les techniques de téléphonie Internet (VoIP) pour les appels interurbains et internationaux à compter de juillet 2009. Si cette initiative est couronnée de succès, l'Autorité pourrait économiser environ 12 % des crédits alloués aux communications pour l'exercice en cours (65 300 dollars), soit 7 836 dollars.



III. Coût des services de conférence

4. Comme il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général pour 2009, présenté au titre du paragraphe 4 de l'article 66 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (ISBA/15/A/2), le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences du Secrétariat de l'ONU n'a pas été en mesure d'assurer l'interprétation des réunions de la Commission juridique et technique en 2009 (voir par. 17 du rapport). L'Autorité a donc fait appel aux services de la société Equipo de Servicios de Traductores e Intérpretes (ESTI), sise à Cuba, qui a plus de 30 ans d'expérience dans le domaine de l'interprétation simultanée. Le coût de ces services pour 2009 sera de 16 200 dollars pour 10 réunions, contre un coût intégral calculé par l'ONU de 110 000 dollars pour le même nombre de séances. La qualité des prestations de la société ESTI sera évaluée à l'issue de la quinzième session, dans l'espoir qu'on puisse y recourir de nouveau en 2010 afin de réaliser des économies similaires. Cette mesure permettra de réduire les dépenses d'environ 94 000 dollars en 2009 par rapport aux dépenses enregistrées pour 2008.

IV. Personnel temporaire (autre que pour les réunions)

5. Le montant total des dépenses au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) était de 20 331 dollars pour l'exercice 2005-2006, soit 56 % du budget approuvé pour l'exercice (36 500 dollars). En 2007-2008, ce montant était de 13 733 dollars, soit 37 % du budget approuvé pour l'exercice (37 500 dollars).

6. Compte tenu de ce qui précède, on estime que le Secrétariat pourrait réduire les besoins de personnel temporaire de 20 à 40 % par rapport au montant budgétisé actuellement (37 500 dollars) en redistribuant les tâches parmi les agents des services généraux déjà en poste. Des économies de 7 500 à 15 000 dollars pourraient ainsi être obtenues.

V. Voyages

7. Au cours de l'exercice 2005-2006, le montant total des dépenses au titre des voyages s'est élevé à 267 780 dollars, soit 109 % du montant inscrit au budget pour l'exercice (245 600 dollars). En 2007-2008, ce montant était de 336 286 dollars, soit 118 % du budget approuvé pour l'exercice (285 600 dollars). Ces dépassements sont imputables principalement au coût relativement élevé des billets d'avion proposés par les trois principales agences de voyage en Jamaïque. Le Secrétariat entend passer en revue les arrangements contractuels en vigueur dans le but de parvenir, si possible, à des accords plus avantageux. Par ailleurs, il continuera d'étudier la possibilité d'acheter plus souvent des billets d'avion directement sur Internet. L'expérience montre qu'un recours plus fréquent aux achats en ligne devrait aider l'Autorité à respecter le budget approuvé pour l'exercice.

8. Ces cinq objets de dépense offrent au Secrétariat, dans un premier temps, la souplesse nécessaire pour prendre des mesures d'économie. Au cours de l'exercice, si d'autres occasions venaient à se présenter, le Secrétariat ferait le nécessaire pour obtenir des économies supplémentaires. Il sera rendu compte de ces nouvelles mesures, autant que faire se peut, dans le projet de budget pour l'exercice 2011-2012.